

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

1<sup>re</sup> ADDITION  
AU BREVET D'INVENTION

N° 891.180

Gr. 10. — Cl. 2.



N° 53.024

Attaches simplifiées pour lier les bœufs et applicables aux jougs existants.

M. PIERRE BERTAIL résidant en France (Loire).

(Brevet principal pris le 21 septembre 1942.)

Demandée le 13 mars 1943, à 10<sup>h</sup> 25<sup>m</sup>, à Saint-Étienne.

Délivrée le 11 septembre 1944. — Publiée le 6 septembre 1945.

En cours d'étude et d'essais pratiques de l'invention, ayant fait l'objet de la demande de brevet français, en date du 21 septembre 1942 pour des attaches simplifiées pour lier les bœufs et applicables aux jougs existants, il est apparu nécessaire de réaliser cette attache sous une forme simple au lieu de double, cela sans différer des caractéristiques essentielles de l'invention comme décrites dans le brevet principal.

Pour bien fixer les détails de la réalisation sous la forme additive, dans les dessins annexés :

Les figures 1 et 2 montrent en des vues schématiques l'attache lors de sa mise en place sur un joug et pendant son emploi.

La figure 3 est une vue en coupe de l'attache seule (coupe suivant l'axe 1-2).

Le tracé en traits mixtes représente le tendeur basculant avant l'action de tension.

La figure 4 est une vue en plan et extérieure de l'attache seule sans courroie (le tendeur basculant étant abaissé).

Cette attache selon l'addition se compose essentiellement :

D'une plaque d'appui *a* en acier qui vient se poser à plat sur le dessus du joug *b* existant, sa fixation sera assurée par des vis ou

boulons *c*, cela comme décrit dans le brevet principal.

Une patte d'attache *f* sera solidaire de la plaque d'appui *a* et elle recevra un anneau métallique *g* où sera attachée l'extrémité fixe de la courroie *d*, cette dernière partant de l'anneau métallique *g* passera ensuite au dessous du joug *b* en enrobant la corne et viendra ensuite s'appliquer frontalement pour repasser sous l'autre corne et sous le joug *b* pour aller ensuite à l'anneau *h* qui est soutenu par le tendeur basculant *i* qui oscille sur l'axe *j* de la chape fixe *k*, solidaire de la plaque d'appui *a*.

Le point d'attache de l'anneau *h* sur le tendeur basculant *i* sera excentré pour assurer une action de tension permanente sans aucun risque de relevage.

Il faut considérer que la courroie *d* vers son attache à la boucle *h* peut être tendue préalablement par un moyen quelconque de raccourcissement de la longueur de la courroie et le basculement excentré du tendeur basculant *i* assure, alors, la surtension.

Avec cette disposition, l'on a donc la réalisation selon l'addition mais avec l'emploi d'une seule courroie, toutefois dans ce cas, la sécurité est diminuée puisque l'on ne dispo-

se que d'une courroie alors que dans le brevet principal l'on a une attache double.

Comme il va de soi et comme il ressort déjà de ce qui précède, l'invention ne se limite aucunement à celui de ses modes d'application non plus qu'à ceux des modes de réalisation de ses diverses parties ayant plus spécialement été indiqués; elle en embrasse au contraire toutes les variantes.

10

## RÉSUMÉ.

La présente addition vise des attaches simplifiées pour lier les bœufs et applicables aux jougs existants qui sont essentiellement caractérisées par :

15 1° La disposition avec une seule courroie et par suite avec un point fixe et une partie mobile qui en oscillant s'excentre en assu-

rant la surtension, sans exclure une action de tension préalable de la courroie par anneau, mousqueton, ou autre mode d'arrage mobile et réglable de la longueur de la courroie.

2° La disposition selon 1° qui permet de réduire l'encombrement de l'ensemble.

3° Le mode de fixation et d'enrobage 25 du joug, des cornes, du front de l'animal par une seule courroie.

4° A titre de produits industriels nouveaux, l'attache simplifiée établie selon 1°, 2°, 3° et son application à des jougs actuels 30 existants.

PIERRE BERTAIL.

Par procuration :

Marc CHARRAS.

